



MEMBRES ASSOCIÉS De la région de Montréal

C'est le 30 avril 1993 que 4 premières inscriptions furent remplies permettant à Gisèle et Yvon Barbeau ainsi que Joan et Jacques Payette de suivre une année préparatoire afin de devenir membres associés à l'Institut des Frères du Sacré-Cœur. Ces 4 premiers candidats ont été reçus membres associés un an plus tard.

Par la suite, d'autres candidats se sont joints au mouvement acceptant l'invitation qui leur a été faite par des Frères du Sacré-Cœur convaincus que leur adhésion leur donnerait l'occasion de former une famille spirituelle se joignant pour une seule cause : Répandre l'Amour du Cœur de Jésus, le vivre et le répandre et cela selon leurs talents et leur état de vie.

En 1995 : Hélène Bédard – Robert Bédard – Thérèse Dupont – Maurice Dupont – Daniel Picot – Michel Simard – Rita Traversy – Guy Traversy - Patrick Vinay.

En 1996 : Georgette Comeau – Yvan Comeau

En 1997 : Rodolphe Lessard

En 1998 : Marie Beausoleil – Marcel Beausoleil

En 1999 : Madeleine Beaulne – René Girard

En 2000 : Janine Bashaw – Charles Lévesque – Jocelyn Ouellet
Charles-Émile Plante – Jacinthe Saint-Laurent

En 2002 : Jean Chaput

En 2010 : Luc Gagnon – Thérèse Hurteau

En 2012 : Jean-Pierre Clément

Tous ces membres ont bénéficié de l'attention dévouée de la part de frères accompagnateurs : Raymond Barbe s.c., Charles-Émile Leblanc s.c., Gratien Lajoie s.c., Henri Gauvin s.c., Robert Danis s.c., O'Neil Poulin s.c., Roger Jutras s.c., Marcel Plante s.c., Pierre Boutet s.c., Roger Mailloux s.c., Réal Bessette s.c., Pierre Ferland s.c., Paul-Albert Paris s.c., André Brodeur s.c.

À chaque année et en esprit mutuel, lors d'une assemblée générale, les membres associés adoptent le thème de l'année proposée par le conseil provincial et opte pour une action régionale, communautaire et personnelle afin de concrétiser leur engagement d'associé.

Ainsi, il a été proposé et accepté de venir en aide à la jeunesse en pays de mission et/ou dans les organismes dirigés par les FF. du Sacré-Cœur dans notre milieu. D'autres gestes concrets ont été accomplis, entre autres: l'envoi de courrier aux FF. du Sacré-Cœur en pays de mission – la participation à l'heure sainte mensuelle et la chaîne des priants – le bénévolat dans les camps de vacances – le bénévolat auprès des personnes handicapées ou en nécessité d'aide.

Une période de ressourcement annuelle et l'assemblée annuelle donne l'occasion de fraterniser et se sentir uni afin de continuer à être de service pour une cause qui nous tient à cœur.

Joan Payette